

**COMPTE-RENDU SEANCE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 JANVIER 2017**

**Date de convocation des conseillers : 9 janvier 2017**

**La séance est ouverte à 19H00**

**Membres du Conseil absents excusés** : MM. JOUQUAND, FORTIN

**Secrétaire de séance** : M.VACHER

**Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 13 décembre 2016, puis passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.**

**FGDON Ille –et-Vilaine : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION (2017-2020)**

La commune bénéficie des services de la FGDON 35 (anciennement FEVILDEC) dans l'aide à la destruction des nuisibles depuis de nombreuses années par voie de convention.

Le conseil accepte de renouveler la convention arrivée à échéance pour 4 années (avec dénonciation à tout moment) moyennant un forfait annuel de 150 € pour la commune (forfait fixé en fonction du nombre d'habitants).

**SALLE DE SPORT : ETS DARRAS : DEVIS DE RENFORTS DE LA STRUCTURE et DEVIS IDEA SUR LES TRAPPES DE DESENFUMAGE**

L'entreprise DARRAS de Romagné propose un devis de renfort de la structure de la charpente de la salle d'un montant HT de 10 506.08.00 €, soit 12 607.30 € TTC.

Le renfort est préconisé par le bureau d'étude FORCE Et APPUIS dont la mission revient à 1 100 € HT, soit 1 320 € TTC.

Par ailleurs, une remise en état des trappes de désenfumage est proposée par la société IDEA Centre & Ouest d'un montant HT de 1 266.18 €.

Ces montants n'étaient pas prévus dans le marché.

Le coût des travaux : 199 858 .86 € HT (marché) + plaques polycarbonates hors marché (9 268 € HT) + renforcement structure DARRAS hors marché (10 506.08 € HT) + trappes de désenfumage hors marché (1 266.18 € HT), soit un total de 220 899.12 € HT.

Le coût de la maîtrise d'œuvre : 15 440 € HT (Liouville)+ 1 100 € (BET Force et appuis), soit 16 540 € HT.

Le coût total des travaux + maîtrise d'œuvre reviendrait à 237 439.12 €.

Le conseil municipal valide les deux devis présentés qui seront pris en charge par l'assurance en sus des travaux de remise en état.

**FOUGERES AGGLOMERATION : DESIGNATION DE DEUX CONSEILLERS POUR LES COMMISSIONS**

M. Christophe GILLES et Mme Laurence FAUGRET représenteront la commune au sein des diverses commissions mises en place par la nouvelle Communauté d'Agglomération.

**PARTICIPATIONS AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2016-2017 DU GROUPE SCOLAIRE PUBLIC JACQUES PREVERT DE ST BRICE EN COGLÈS**

Le Conseil accepte de participer aux charges de fonctionnement de l'école publique de St-Brice-en-Coglès pour l'année 2016-2017, soit

• **Ecole publique de St Brice en Coglès :**

1 enfant en primaire x 366.90 € =.....366.90 €

**TOTAL .....366.90 €**

**PARTICIPATIONS AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2016-2017 DES ECOLES PUBLIQUES ET PRIVEES DE FOUGERES**

Le Conseil Municipal accepte de contribuer aux différentes demandes de participations concernant les enfants de Billé scolarisés dans les écoles publiques et privées de Fougères :

• **Ecoles publiques de Fougères :**

6 enfants en primaire x 490.03 € = .....	2 940.18 €
1 enfant en maternelle x 960.05 € = .....	960.05 €
<b>TOTAL</b> .....	<b>3 900.23 €</b>
Abattement 20% (commune de Fougères Communauté) .....	- 780.05 €
	<b>3 120.18 €</b>

**Ecoles privées de Fougères :**

7 enfants en primaire x 374 € = .....	2 618.00 €
7 enfants en maternelle x 768.04 € (avec abattement) = .....	5 376.28 €
<b>TOTAL</b> .....	<b>7 994.28 €</b>

*La séance est levée à 21h00*

**Prochain conseil : le jeudi 16 février 2017 à 20h30**